Réf. Farde e-Assemblées : 2434326

N° OJ : **45**

Projet d'Arrêté - Conseil du 06/12/2021

Objet : Tourisme.- Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 20.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations suivantes;

Vu les crédits prévus à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 20.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2021 à l'attention des associations suivantes réparti comme suit :
1) 5.000,00 EUR à l'asbl "Art Lounge 9" pour le Festival Diwali 2021;
2) 15.000,00 EUR à l'asbl "Sablon, Quartier des Arts et du Commerce" pour les Nocturnes du Sablon.

Annexes :